

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 25
Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 21 mars 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 21 mars 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, Mme BUREAU Marine, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, Mme FRANÇAIS Chloé, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme FICHARD Andrée, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, Mme LAIDEVANT Céline, M. LAPRAZ Arnaud, M. LEPINE Jean-Luc, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme DELBAYS Emilie (pouvoir à Mme SMADJA Karine), M. LEHMANN Patrick (pouvoir à Mme LE REUN Karine), M. EL YAKOUTY Abdelhak (pouvoir à M. WOLF Pascal), Mme PES Catherine (pouvoir à Mme GACHET Audrey),

Secrétaire de séance : Mme BUREAU Marine

Finances

DEL20230327_07b

Objet : Vote du budget primitif 2023 Budget Annexe Cimetière

Madame le Maire demande à Monsieur WOLF, adjoint en charge des Finances, de présenter le budget primitif 2023 du budget annexe cimetière. Après avoir été examiné par la commission des finances, le budget est proposé comme suit :

- En équilibre pour la section de fonctionnement avec un montant de 50 005.68 euros
- En équilibre pour la section d'investissement avec un montant de 32 033.33 euros.

Monsieur l'adjoint aux finances donne ensuite une présentation détaillée des sections de fonctionnement et investissement pour les dépenses et recettes.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2023, budget annexe cimetière.

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Marine BUREAU

Le Maire,
Claire CHUINARD

